



La Lettre de la Coccinelle

N°78 – Octobre à Décembre 2021

Bulletin de Sarthe Nature Environnement
*Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de
l'Environnement*

Bonjour à tous,

Depuis sa création le numéro d'automne de la coccinelle paraissait pour le Salon du livre du Mans (24 heures du livre, puis 25^{ème} heure). En 2021, les associations n'étant plus admises sous les pavillons, cela nous a donné un peu de temps. Ce mois d'Octobre ne manquant pas d'animations et de réunions diverses, nous sommes bien occupés. Avec l'été que nous venons de vivre, le changement climatique ne fait plus de doute.

SNE a eu le plaisir d'accueillir Sarah en stage du 23 août au 17 septembre, afin d'organiser l'Agenda 21 pour SNE et FNE Pays de la Loire.

Dans le cadre du programme associatif, en septembre, Benjamin HOGOMMAT, juriste FNE Pays de la Loire, est venu pour un échange entre élus et bénévoles autour des arbres et des haies dans les documents d'urbanismes. Nous avons accueilli plusieurs élus et le chargé de mission Urbanisme du Pays du Mans. Nous continuons avec une visite d'une maison en construction bois en novembre, ainsi qu'un ciné-débat sur l'agroforesterie en décembre.

Le concours photo a rencontré un vif succès cette année : 47 participants pour un total de 88 photos reçues. L'exposition se tient du 13 au 27 octobre à la bibliothèque universitaire du Mans. N'hésitez pas à voter pour votre photo préférée !

Nous avons également renforcé notre action de formation à destination des bénévoles, en proposant 5 formations sur différents thématiques : comptabilité, consommation d'eau, 2 sur outils pédagogique, GEMAPI.

Sommaire

[Programme associatif](#) –
– Page 1

[Le mot de l'EIE](#) – Page 3

[Actualités](#) – Page 5

[Brèves](#) – Page 10

[L'agenda](#) – Page 11

Jean Christophe GAVALLET, Président SNE

Programme associatif

Jeudi 23 Septembre 2021

Conférence de Benjamin HOGOMMAT et échanges entre élus et bénévoles

Action portée en collaboration avec FNE pays de la Loire, Le Mans Métropole et le Syndicat Mixte du Pays du Mans

La conférence du 23 Septembre, animée par Benjamin HOGOMMAT, juriste à FNE Pays de la Loire, avait pour objectif d'aborder la protection des arbres et haies dans les documents d'urbanisme. La conférence prenait la forme d'un échange entre les élus invités et les bénévoles.



Merci à monsieur Jean-Raymond GOUPY (Elu de St Ouen en Belin), à monsieur Vincent CHAUCHET (adjoint au Maire d'Ecommoy) et à monsieur Julien ROISSE (Chargé de mission Urbanisme) pour leur participation. Cependant, certaines collectivités étaient intéressées par cet échange mais n'étaient pas disponibles ce jour-là, notamment la Mairie de Loué et celle de Souigné-sous-Ballon.

Trois thèmes ont été abordés : les enjeux de protection des arbres et haies, la limite de la protection juridique, et enfin, la protection à la carte des documents d'urbanisme. Différents exemples de rédactions de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de PLU intercommunal (PLUi) ont été consultés, afin de discuter de leur pertinence.

Clémentine PAVILLON, SNE

Novembre 2021

Visite d'une maison en construction bois

Action portée en collaboration avec l'Espace Info Energie de la Sarthe et Atlanbois

Une visite guidée d'une maison en construction bois sera organisée pour découvrir les caractéristiques de cette matière biosourcée, alternative aux matériaux traditionnels. Différents intervenants animeront cette visite en abordant les points positifs et négatifs de cette matière organique, mais aussi en faisant un point sur les acteurs français de la filière bois.

Décembre 2021

Ciné-débat sur l'agroforesterie

Action portée en collaboration avec Philippe Guillet

Un ciné-débat sera organisé autour de la thématique de l'agroforesterie. Un film sera projeté en début de soirée, afin d'amener le débat sur la thématique. Monsieur Philippe GUILLET, consultant Bois Bocage Agroforesterie, interviendra dans le débat, ainsi que des bénévoles de notre association. Ce ciné-débat est à destination du monde associatif et du grand public.



Hélène BUREL-POIGNANT, SNE

Concours photo 2021

« Les habitants des arbres sarthois »

Le concours photo est terminé depuis le 31 août, et le jury a sélectionné les gagnants, ainsi que les photos qui sont exposées.

Au total, ce sont **47 participants** qui ont envoyé **88 photos** pour cette édition. Le choix n'était pas évident pour le jury, mais ce sont 21 photos qui sont visibles à l'exposition du **13 au 27 octobre**, à la Bibliothèque Universitaire du Mans, mais aussi sur le site internet de l'association.

Le public a la possibilité de voter pour sa photo préférée soit à l'aide de l'urne disponible à la BU, soit en passant sur le site internet de SNE. Un seul vote par personne est autorisé.



Clémentine PAVILLON
SNE

Bilan de l'action du 29 mai 2021

Sortie sur le chemin des trognes

Action portée en collaboration avec GSPP

Nous coorganisons une sortie à Boursay (41) en partenariat avec GSPP, sur le chemin des trognes et la maison botanique.

Nous n'étions que 7 dont 6 GSPP. Dommage car ce fût une journée très intéressante.

Le matin, nous n'avons fait qu'un seul groupe pour la visite des extérieurs et du jardin botanique. Géré par les bénévoles, après le confinement celui-ci redémarrait tout juste.

Nous avons ensuite visité l'exposition de Maxence Pelletier, jeune photographe qui pratique l'affût.

Pour la pause pique-nique nous avons rejoint la Chapelle Vicomtesse à l'ombre du vieux Chêne, 4 fois centenaire + 21 ans. Dominique Mansion nous y a retrouvé.

Après un café pris à la terrasse du café brocante, Dominique nous a commenté l'histoire de la maison botanique et la visite du chemin des trognes (commentaire riche et passionné).



Difficile de faire en quelques lignes l'historique des trognes, ces arbres paysans aux mille usages (usages d'hier, d'aujourd'hui mais aussi de demain).

Tout ceci est très bien résumé dans le petit fascicule édité en 2020 « Trognes, 2020, année des trognes ».

Notons qu'en bordure du chemin des trognes un emplacement est réservé pour un futur « arborétrogne »

Nous avons terminé par un pot offert par Dominique dans son atelier, après visite de ce dernier.

Sur le retour, nous avons poussé jusqu'au jardin du nouveau président de la maison botanique, céramiste, qui y organisait une exposition de céramiques et vitraux.

Une journée riche, variée et trop courte.

Chantal BLOSSIER, Grain de Sable et Pomme de Pin

Bilan de l'action du 28 avril 2021

Visioconférence « Les défenses naturelles de l'arbre »

Action portée en collaboration avec le Musée Vert

Cette conférence était prévue au Musée Vert avec l'intervention de **Philippe Meunier**. Elle a finalement été réalisée en visioconférence le 28 avril de 18h à 20h.

Nous avons réuni **31 participants** dont des adhérents de Sarthe Nature Environnement, ainsi que d'autres associations.



Différentes thématiques ont été abordées comme l'anatomie de l'arbre et plus particulièrement la structure du tronc pour mieux comprendre son fonctionnement.

Nous avons également vu comment l'arbre se prépare aux changements de saison, aux périodes de gel, aux incendies, aux sécheresses et certaines pathologies.

Ces phénomènes météorologiques sont de plus en plus courants et extrêmes à cause des changements climatiques à l'échelle mondiale. Cela n'est pas sans conséquences pour les arbres. Philippe Meunier nous a fait part de ce qui est mis en place pour protéger les arbres des changements climatiques. Pour illustrer ses propos, il a expliqué le projet GIONO de l'Office Nationale des Forêts ayant pour but de faire migrer des arbres menacés par les dérèglements climatiques vers le nord sur des terres plus clémentes.

Voici un lien vers une vidéo qui explique ce projet en quelques minutes : https://youtu.be/k0_vnMRrOdY

Amélie LELONG, Sarthe Nature Environnement

Le mot de l'espace INFO → ENERGIE



Ce premier octobre fut marqué par une hausse du prix du gaz. La Commission de régulation de l'énergie a annoncé que les tarifs réglementés de vente augmenteront de 12,6 % TTC sur le gaz.

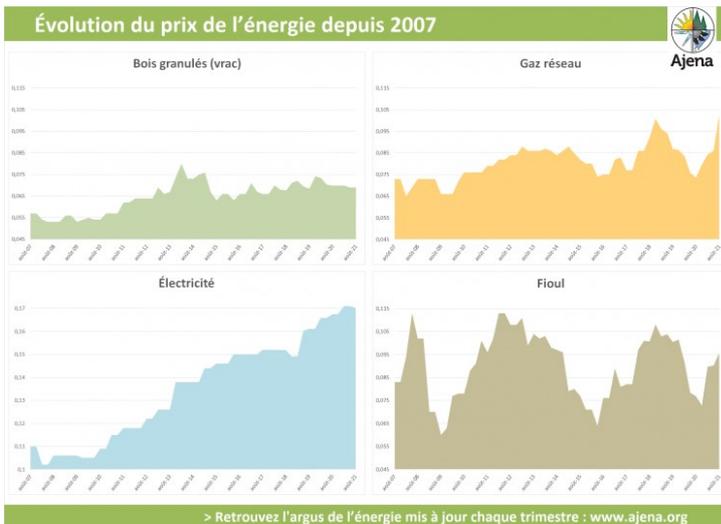
Cette hausse nous amène à nous demander comment réduire nos factures de gaz et existe-t-il une énergie moins chère.

Le contexte

Tout d'abord, il est intéressant de savoir que le coût financier des diverses énergies sont amenés à augmenter. Pour se donner un ordre d'idée des coûts actuels de l'énergie, je vous propose de consulter le comparatif effectué par nos collègues d'AJENA.

L'évolution sur les dernières années

Nous pouvons regarder l'évolution des divers coûts des énergies depuis 2007.



Source : <https://www.ajena.org/ressources/historique-argus.htm>

D'une manière générale, nous constatons que ces coûts énergétiques augmentent tous. Certes pas avec la même rapidité.

Nos recommandations

La première réflexion à avoir est de réduire ses dépenses d'énergie. En effet, il sera toujours plus efficace de résoudre un problème à sa source plus que d'essayer de compenser ce problème.

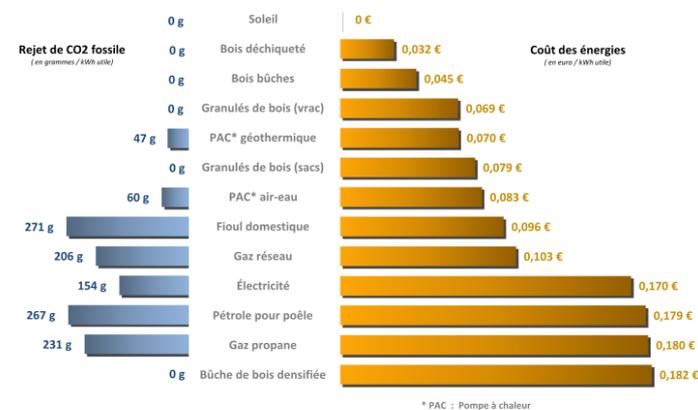
Ainsi, notre premier conseil sur le chauffage, c'est l'isolation. Veillez à ce que votre logement soit bien isoler au niveau de la toiture et des murs. Ce sont les deux premiers postes de déperditions dans les maisons.

Il est souvent nécessaire de ré-isoler son logement. Soit parce que l'isolation installée n'était pas suffisante. Soit parce que l'isolant a perdu de ces performances en vieillissant. En effet les isolants peuvent se tasser, être détériorer avec l'humidité, détériorer par un dégât des eaux ou même par des rongeurs. Les raisons peuvent être multiples.

Une fois le logement bien isolé, il est intéressant de réfléchir au système de chauffage. Le choix du système va dépendre des caractéristiques de votre logement. Nous vous proposons de vous faire conseiller par nos soins pour cela ; Il s'agit d'une réflexion à avoir au cas par cas.

D'ailleurs, il des fois, bien plus intéressants d'avoir une chaudière gaz raccordée au réseau de gaz de ville plutôt que de partir sur un autre système.

ARGUS DE L'ÉNERGIE - août 2021



Les valeurs de CO2 indiquées sont issues de l'ADEME pour le gaz réseau, le fioul, le propane et le pétrole pour poêle / ADEME et EDF pour l'électricité / Ajena (selon étude ADEME/EDF) pour les pompes à chaleur. Les émissions de CO2 issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier: l'accroissement annuel des forêts, mesuré en m3 par an et par hectare, mesure la quan, le annuelle de ressource renouvelable disponible (ma, ère et énergie), dans la mesure où les forêts sont gérées durablement... ce qui est le cas dans nos régions.

Source : <https://www.ajena.org/ressources/argus-energie.htm>

Cet argus a été actualisé en août dernier.

La régulation reste un point important pour faire des économies. Par exemple, en électricité, la baisse du chauffage d'un degré, va permettre de réaliser une économie de 7% sur l'électricité utilisée pour le chauffage. Cette régulation peut être réalisée via des thermostats par exemple.

Un fournisseur moins cher ?

Il peut être effectivement intéressant de diminuer sa facture d'énergie en changeant de fournisseur. Pour cela, nous vous invitons à consulter le site suivant :

<https://www.energie-info.fr/>

Il s'agit d'un comparateur d'offre de gaz et d'électricité. Il s'agit d'un site géré par le Médiateur National de l'Energie. Il vous permettra donc d'obtenir un conseil neutre.

Pour terminer, il convient de rester vigilant sur ces offres et de vérifier la durée de l'offre.

Baptiste Tranchant, équipe de l'Espace Info Energie

Pour aller plus loin

Contactez-nous au 02.43.28.47.93.

Ou par mail à : eie72@lemans.fr

Actualités

Arrivée de Clémentine Pavillon – Volontaire en service civique

Je m'appelle Clémentine, j'ai 20 ans et je suis volontaire en service civique pour Sarthe Nature Environnement. Titulaire d'une licence en Biologie des Organismes et des Populations, j'ai arrêté mes études en mai, et en attendant de rebondir sur une formation en 2022, je donne un coup de main à l'association. Durant les 8 prochains mois, ce sera donc moi qui réaliserai une partie de la communication et de l'organisation du programme associatif. J'espère être à la hauteur du public qui lira mes mails. L'équipe m'a accueilli à bras ouvert dès mon premier jour, et je pense que je ne suis pas au bout de mes surprises !



Clémentine PAVILLON, SNE

Arrivée d'Adeline Robic – Conseillère Info Energie

Je m'appelle Adeline Robic et je suis la nouvelle conseillère en rénovation énergétique de l'Espace Info Energie.

Je suis arrivée le 20 septembre en remplacement de Cindy Penlou-Rebouilleau dans le cadre de son congé maternité.

Ravie de faire votre connaissance !



Adeline ROBIC, EIE

Présentation d'Alain Launay – Conseiller Info Energie

Bonjour à tous,

Je suis conseiller en énergie depuis le mois de juillet 2021, pour un CDD de 6 mois.

Depuis mon arrivée récente, j'ai déjà eu le plaisir d'aider de nombreuses personnes à rénover leur logement.



Alain LAUNAY, EIE

Décharges sauvages : comment solutionner ce problème récurrent ?

L'association GSPP réalisait depuis de nombreuses années des ramassages de déchets dans les bois à l'occasion du Téléthon.

Les déchets devenant rares dans les bois, son attention s'était reportée sur le bord des routes avec un ramassage dans les fossés, doublé d'une affiche pédagogique « campagne propre » incitant les automobilistes à plus de civisme. Or, depuis plus de 2 ans, nous avons assisté à une recrudescence des dépôts sauvages dans les bois, que nous nous expliquons mal au regard des déchetteries présentes et bien réparties sur le territoire : augmentation du tarif d'accès aux déchetteries des professionnels, nettoyage des fins de chantiers confié à des sous-traitants peu scrupuleux, fermeture des déchetteries pendant le 1^{er} confinement, bricolage des particuliers pendant les confinements, et solution de facilité, plus rapide, qui ne nécessite pas de trier. Quelles qu'en soient les raisons elles ne sont de toute façon pas acceptables.

Nous avons été alertés à plusieurs reprises de la présence de dépôts sauvages dans les bois de Moncé, soit directement, soit par le biais des sentinelles de la nature (sur lesquelles nous avons communiqué dans notre lettre d'info locale).

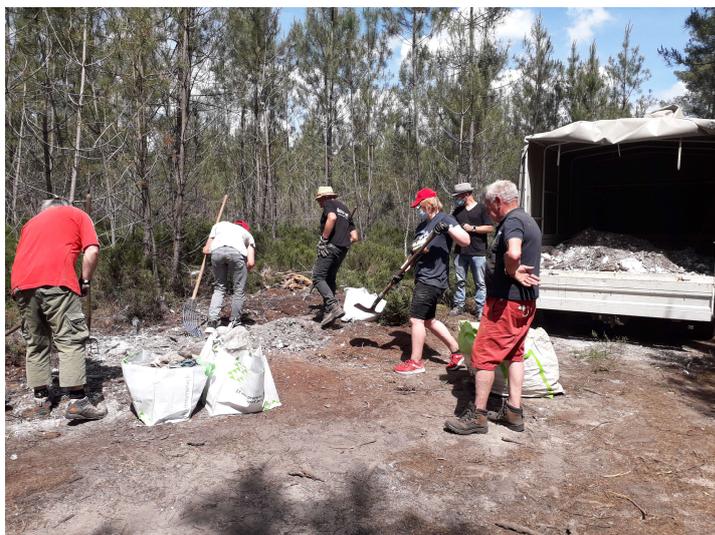
En raison de la situation sanitaire et des différents confinements, il nous a été difficile de réagir rapidement. Mais pendant ce temps, les décharges continuaient de grossir, évoluaient (certains se servant de ce qui les intéressait, tout en déposant autre chose à la place : véritable libre-service des ordures!). La situation n'était plus tenable, il était urgent de faire quelque chose, mais nous nous heurtons à 3 difficultés, les règles sanitaires du moment, les dépôts se trouvaient sur des terrains privés, accessibles par des chemins privés et leur ampleur ne relevait plus du simple « ramassage », cela nécessitait toute une logistique donc des aides extérieures.

Par ailleurs l'action devait être exemplaire, adaptable à d'autres territoires et médiatisée pour passer aux auteurs l'envie de recommencer. Le hasard a bien fait les choses. Nous avons été contactés sur un autre sujet par une journaliste du Maine Libre très sensible à l'environnement. Nous nous sommes ouverts de ces problèmes et convenu d'une visite des lieux, ce que nous avons fait, accompagnés de Mme le Maire de la commune, après avoir brossé la situation au responsable des services techniques de la Communauté de Communes, qui lui aussi est venu constater sur place.

Ce dernier nous a immédiatement proposé la mise à disposition d'une benne, le passage en amont de ses services pour enlever tout ce qui était dangereux et encombrant. Nous avons à ce moment convenu d'une date d'enlèvement avec les bénévoles.

La situation a fait la une des 2 premières pages du Maine Libre le 4 mai, provoquant des propositions d'aides de toute part. Dès lors il n'était plus possible de reculer. L'opération s'est faite le 12 juin. Nous avons obtenu les autorisations des propriétaires, leur proposition d'aide, sinon leur soutien et remerciements. Le service environnement de la CC avait procédé en amont à l'enlèvement de tout ce qui était volumineux et dangereux.

La CdC et la commune de Moncé avaient mis chacune une benne à disposition à proximité du dépôt le plus important.



Personnes ayant participé au ramassage

Les établissements Leroy Merlin nous avaient donné huit big-bags que nous avons installés sur les bennes (2x4) pour le tri sélectif (plastique, verre, métal et papier/carton) et 15 sacs à courses pour le ramassage. Une trentaine de personnes qui s'étaient préalablement inscrites étaient au rendez-vous. Elles ont été réparties sur les dépôts restants et ont procédé au tri et au ramassage. 4 bénévoles étaient venus avec des remorques, 1 avec un petit camion benne. L'IME de Vaurouzé était également présent avec 2 encadrants, 5 jeunes et un camion, et s'est consacré à un dépôt où subsistait beaucoup de verre cassé, de plâtre et autres matériaux de fin de chantier.

Le plus gros dépôt a été évacué en une heure (une remorque de grillage et autres objets encombrants + quelques autres de déchets divers). Ce qui pouvait être trié l'a été. Ce qui n'était pas valorisable a été mis dans les bennes. Les propriétaires de remorques et camions ont fait pour certains jusqu'à 3 tours dans les diverses déchetteries (Laigné, Ecommoy et Guécelard) qui, avec du bois, de la ferraille et finalement des gravats.

Armée de râtaux et de pelles, une équipe a procédé à l'enlèvement de ce qui restait sur les dépôts identifiés, après le passage du service environnement de la CC, sur un trajet d'environ 1,5km. L'ensemble de l'opération s'est terminé vers 17h30 autour d'un verre bien mérité car ce jour-là, il faisait très chaud. A noter que des bouteilles d'eau avaient été distribuées à tous les participants.

Si nous faisons le bilan : ce ne sont pas moins de 12 remorques ou camions en plus des deux bennes de la CC et de la Commune, du tri sélectif (1 big-bag de verre, 1 de métal : cannettes+..., 1 de plastiques divers et 1 de papier/carton), qui ont été évacués. Ce qui représente environ 10 tonnes de déchets, sans compter ce que le service environnement avait enlevé auparavant. Cette opération, largement médiatisée par le Maine Libre a permis de débloquent une situation devenue intenable. Certains propriétaires avaient résolu le problème par eux-mêmes. La collectivité nous a suivi dans notre initiative, Leroy Merlin a également joué le jeu et les bénévoles étaient au rendez-vous, motivés, pour qu'il ne reste plus de traces de ces actes d'incivisme. Nous les remercions vivement. Nous avons pu constater à travers les articles de presse qui ont relaté des actions du même type, conduites par des municipalités, des conseils jeunes... que nous avons fait des émules et c'était le but.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que les auteurs n'oseront pas recommencer.

Chantal BLOSSIER, GSPP

Devenir sentinelle de la nature

Un jour ou l'autre, face à une atteinte à l'environnement, nous avons eu l'envie de devenir un lanceur d'alerte, d'appeler à l'aide d'autres citoyens, des journalistes, des élus et même les bénévoles d'une association de défense de l'environnement, comme France Nature Environnement. Nous espérions un site accessible par internet, permettant de déposer des photos, de localiser l'atteinte, de dénoncer les dégâts en cours et si possible en préservant notre anonymat. Nous éviterons toutefois d'éventuelles dénonciations liées à des querelles de voisinage et encore pire de faire dans la délation agressive.



Un site qui serait piloté par des gens compétents, réactifs, capables de proposer des réponses, des pistes d'actions et d'exploiter au mieux les informations reçues. Bien entendu, et c'est le plus important, nous voulions être tenus informés de suites données et pouvoir compléter de nous-même les éléments versés au dossier.

Un tel site existe, il est structuré par région, piloté et amélioré régulièrement au plan national par FNE. Il est gratuit et n'engage en rien, sans adhésion obligatoire. Au niveau départemental, il fonctionne grâce à des référents, bénévoles ou salariés, qui se concertent régulièrement jusqu'à la résolution de chacune des alertes.

Astuces bonnes à connaître, les alertes peuvent être ou non publiées, c'est à dire rendues accessibles ou non aux personnes qui se connectent au site pour découvrir les nombreuses informations.

Car, cerise sur le gâteau, une sentinelle peut aussi mettre en ligne une présentation d'une action positive, un chantier de réhabilitation achevé, une médiation réussie, tout point noir gommé du paysage.

Et si le clavier vous pose problème, venez nous voir rue Barbier ou passez un coup de fil.

<https://sentinellesdelanature.fr>

Richard FLAMANT, SNE

Grain de sable 304 : C'est fini

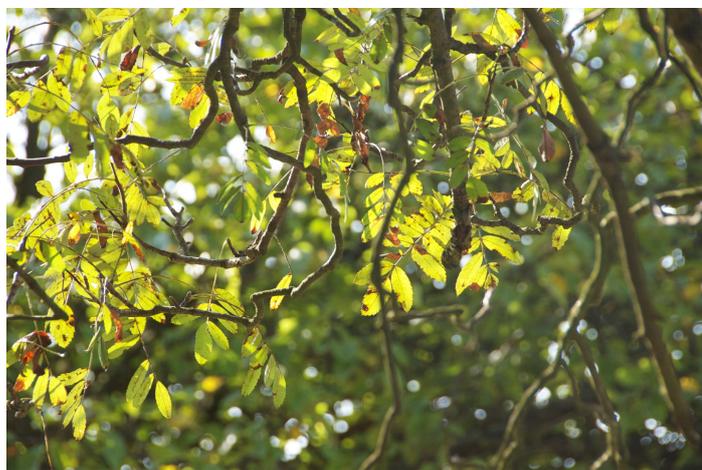
Née dans les années 2000 pour manifester l'opposition des habitants de Lavardin et des communes limitrophes à la création d'une carrière adossée à un lotissement, **Grain de sable 304** a interpellé, lors d'une réunion publique, la municipalité et le député. Devant les arguments présentés, le maire a décidé de réunir le conseil municipal et de nous faire connaître la position retenue. Excepté l'agriculteur et le groupe international à l'origine du projet, l'association et l'ensemble de la population ont jubilé en apprenant que le conseil municipal s'opposait au projet. Régulièrement, à chaque mandature municipale le nouveau conseil municipal est sollicité. Il est arrivé à l'association restée vigilante, de demander un droit de réponse à la présentation financièrement alléchante et à la ténacité des carriers Jusqu'à présent la bonne cause a résisté. J'ai présidé Grain de sable 304 depuis sa création jusqu'au jour où en ce début d'année, j'ai quitté Lavardin. Aucun membre du conseil d'administration n'a souhaité reprendre la présidence de l'association de l'association qui s'est donc éteinte.

Jean HENAFF, SNE

Le cormier, arbre remarquable et arbre d'avenir

Le cormier est la grande affaire de l'association « Sorbus domestica », porté par des personnes passionnées jamais avares d'explications et toujours attentives aux informations que nos nombreux contacts sont prêts à partager eux aussi.

Arbres à fruits de pressoirs (le délicieux cormé est issu de la transformation des cormes à maturité), essence dont le bois rouge, dur et lourd est idéal pour les fûts de rabots et pour les alluchons, les dents des engrenages de nos moulins sarthois, voilà les raisons historiques qui justifient que nos cormiers subsistent dans les mémoires et toujours et encore dans nos campagnes. Plus de 600 cormiers sont décrits dans les listes et inventaires de l'association, rien qu'en Sarthe.



Francs de pieds ou greffés, les cormiers sauront prendre racines dans une grande variété de sols, et ils composent facilement avec le climat de la Sarthe, parfois si sec et chaud en été. Cette qualité, remarquée par les forestiers et la Chambre d'agriculture, incitent à reboiser le bocage du Maine notamment à l'aide de cette belle espèce, cet arbre d'avenir, pour anticiper les évolutions prévisibles du climat et des besoins en bois de qualité.

Pour en savoir plus ou rejoindre l'association, un site internet :

<https://www.cormier-sorbusdomestica.com/association-cormier-sorbus-domestica> .

Richard FLAMANT, SNE

S'impliquer et participer aux commissions où siège SNE

Nous sommes d'accord, notre engagement pour la nature n'est que rarement motivé par l'envie irrésistible de passer du temps dans des réunions en salle, à prendre connaissance de sujets techniques, de rapports de fonctionnement d'installations industrielles présumées polluantes... C'est vrai, il y a plus sexy dans le monde de l'écologie...

Néanmoins, participer à ces réunions démontre aux yeux du grand public que :

- Nous sommes bel et bien là où la nature a besoin de nous.
- Nous sommes attentifs y compris dans des instances qui fonctionnent mieux... car nous avons un certain droit à l'information et à la critique.
- Nous proposons à de nouvelles personnes, peut-être plus jeunes, de s'initier au fonctionnement de cette forme de démocratie participative.
- Nous savons entretenir des liens avec les responsables, techniciens, administratifs, élus... que nous avons l'occasion de croiser dans de telles réunions.

Le "manque de compétence" souvent mis en avant pour décliner une telle offre, ne doit pas être un frein, sinon qui, un jour, aurait jamais franchi le seuil d'une salle de réunion ? Vous le savez, l'associatif c'est la force d'être ensemble... même quand on se retrouve, béotien, dans un milieu nouveau. Il y a toujours quelqu'un pour partager de l'info, aider à initier quelques questions à poser, ou tout simplement rassurer ! L'important dans de telles réunions c'est ce que vous savez en matière d'écologie, ce dont les autres participants n'ont peut-être pas idée ! Bref, ce sont des lieux qu'il faut voir comme des lieux de partage et d'information.

Dans nos associations, je suis certain qu'un jeune bénévole acceptera la mission si on vient lui demander... Le nombre et la durée des réunions de ces commissions n'est pas trop "impactant" sur nos emplois du temps.



Richard FLAMANT, SNE

Quel sort s'acharne sur nos chaussettes ? (Essayez de le dire à haute voix 10 fois)

**Quand les chaussettes se rebellent
Elles ne veulent plus finir à la poubelle,
Mais devenir le modèle
D'une économie sociale et solidaire.**

Cette douce paire en laine a malencontreusement été lavée à trop chaud et se retrouve feutrée, celles-ci sont trouées, l'une au talon, l'autre à l'orteil.

Telle autre a croisé d'un peu trop près un vêtement rouge (ou bleu ou vert) dans la machine à laver, sans compter celles que la dite machine semble avaler, et toutes celles qui se volatilisent, laissant leur compagne seule, pauvre chaussette orpheline.

Que faire ?

Si on ne déteste pas un peu de provocation, on peut décider de ne porter que des chaussettes dépareillées.

Si on est accroc au bricolage zéro déchet, on peut, avec quelques clous et une petite planche, en fabriquer des éponges tawashi de toutes les couleurs lors d'un atelier organisé par SNE, ou laisser libre cours à tous les délires de son imagination créatrice.

On peut les envoyer rejoindre dans le container du tri de textiles les 10% (seulement) des chaussettes abimées ou solitaires qui y sont déposées.

Car, la plupart du temps, elles finissent à la poubelle, et on rachète une nouvelle paire.

Chaque année, en France, nos chaussettes usagées représentent 16000 tonnes de déchets et 300 millions de nouvelles paires sont mises sur le marché.

Et notre nouvelle paire de chaussettes est énergétivore (Une seule chaussette en coton de 60 g nécessite 1350 litres d'eau).

Quand on réalise le gâchis et la pollution à tous les niveaux de fabrication et de distribution, il y a de quoi « avoir le moral dans les chaussettes ».

Fini l'expression : « Laisser tomber comme une vieille chaussette » !

Grâce à l'idée de Marcia de Carvahlo, créatrice de génie, ces pauvres chaussettes orphelines alimentent un cercle vertueux d'économie sociale et solidaire, elles deviennent bonnets, gants, écharpes, accessoires, vêtements et ... chaussettes.

Pour cela, nos chaussettes passent par une série d'étapes*

Collecter / Trier / Effiloche / Filer / Retransformer / Expédier

*Les détails des étapes sont développés sur le site <https://chaussettesorphelines.com>

En pratique, pour que nos chaussettes rejoignent cette boucle, plusieurs solutions :

- On peut envoyer nos chaussettes directement à l'association 2 rue des Gardes 75018 Paris
- On peut passer d'abord commande sur leur site (c'est bientôt l'heure des petits cadeaux), avec sa commande, on reçoit une enveloppe pré-affranchie pour expédier nos chaussettes
- On peut les déposer dans une boutique partenaire. Si on n'en a que quelques-unes, à la boutique Lucette, 36 rue des Ponts neufs, au Mans, où l'on peut acheter ses chaussettes solidaires et plein de produits écoresponsables.
- Et si l'envie prenait à l'une de nos associations de mener une action d'envergure, contacter directement l'association Chaussettes orphelines qui aidera à la mettre en place.

Et après, de la chaussette orpheline aux chaussettes solidaires

L'histoire ne se termine pas après le recyclage des chaussettes, elle continue par de jolies actions : Ateliers de recyclages créatifs pour enfants, formations aux techniques et métiers du textile, soutien aux emplois en insertion et de nouveaux projets alliant tous créativité et aide aux populations défavorisées.

*Toutes les étapes, du tri à l'expédition, allient respect de l'environnement, approche sociale, et créativité.

Bientôt, du 20 au 28 novembre, ce sera la SERD, Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Si on en profitait pour faire un peu de tri dans nos chaussettes ?

Edith BOULEN, GSPP

Observations automnales

L'automne s'est installé dans les forêts sarthoises, son retour apportant la promesse de douces promenades sylvestres.

Outre la cueillette des champignons et l'écoute envoûtante du brame du cerf, l'une des merveilles moins connues que dame nature nous laisse admirer en cette saison si chaleureuse, est la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*). Et pour cause, c'est un amphibien discret, qui quitte généralement sa cachette diurne (souches, écorce de troncs) lors des nuits douces et pluvieuses d'automne pour se reproduire.

On la reconnaît facilement à sa coloration noire tachetée de jaune et sa queue cylindrique. Chaque individu possède une coloration unique (lignes et taches différentes), ce qui permet aux scientifiques de les reconnaître lors d'une seconde capture.



Les larves sont quant à elle semblables à de jeunes tritons, à ceci près qu'elles possèdent une petite tache jaune à l'insertion des quatre membres. Fait étonnant, la salamandre est vivipare : la femelle gravide rejoint une mare forestière pour la mise bas, c'est là qu'elle donne naissance directement à ses petits (de 20 à 40 larves). S'ils ne rencontrent ni prédateurs, ni maladies ou pneus d'automobilistes, ils pourront atteindre l'âge vénérable de 20 ans !

Le saviez-vous ? Le monarque François 1^{er} en a fait son emblème ! Au château de Chambord, la salamandre est figurée plus de 300 fois sur les plafonds et les murs ! L'animal était en effet considéré comme mystique au Moyen-Âge, car capable de vivre aussi bien dans l'eau (du moins au stade larvaire) que sur la terre ferme. On croyait aussi la salamandre capable de résister au feu, qu'elle pouvait traverser ou même cracher ! L'explication est que les hommes ramassaient du bois pour se chauffer, bois qui pouvait contenir des salamandres si elles l'avaient pris pour abri. Elles semblaient donc sortir des cheminées comme par enchantement !



Gwenaëlle DUFOUR, SNE

Brèves

Publication du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit que tout commerce de détail expose à la vente les fruits et légumes frais non transformés sans conditionnement composé de matière plastique à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette obligation n'est pas applicable aux fruits et légumes conditionnés par lots de 1,5 kilogramme ou plus ainsi qu'aux fruits et légumes présentant un risque de détérioration lors de leur vente en vrac dont la liste est fixée par décret.

Une FAQ sur cette obligation est parue le 12 octobre.

La voici sur le lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/faq-obligation-de-presentation-la-vente-des-fruits-et-legumes-frais-non-transformes-sans>

Jean-Christophe GAVALLET, SNE

Le tri rapporte !

Vous ne le serez peut-être pas, mais pour ma part j'ai été surpris de découvrir ce sélecteur de tri de bouteilles en plastique près des containers de tri sélectif habituels.



Situé sur le parking Auchan Zone Nord à proximité de la station essence, il reçoit les bouteilles à présenter horizontalement le code barre vers le haut et délivre 1 centime d'euro par bouteille, de là à aller faire ses achats avec c'est à mourir de faim, mais au-delà c'est un pas vers une amélioration du tri.



Jean HENAFF, SNE

L'agenda de SNE et ses associations membres

Dans le contexte sanitaire actuel, cet agenda est provisoire et susceptible d'évoluer.

Mercredi 27 octobre - SNE

Remise des prix du concours photos

Local de SNE – Le Mans

18h

Vendredi 29 octobre – GRAINE PdL

Journée d'échanges « Ecole du dehors »

La Possonnière - Maine et Loire

9h à 16h30

Samedi 30 octobre - SEPENES

Troc Graines

Médiathèque – La Ferté Bernard

14h – 16h30

Du 5 au 7 novembre – Espace Info Energie

Stand au salon de l'immobilier du Mans

Parc des expositions du Mans

Stand A17 dans le hall D

Mercredi 10 novembre - SNE

Formation outils péda de SNE - Nature

Maison des associations – Le Mans

14h – 17h

Mercredi 10 novembre - SNE

Conseil d'Administration

Maison des associations – Le Mans

18h – 21h

Vendredi 12 novembre – Espace Info Energie

Permanence EIE et CAUE

Aux locaux du CAUE

1 rue de la Mariette 72000 Le Mans

8h30 – 12h30

Réservation au CAUE : 02.43.72.35.31

Jeudi 18 Novembre – Espace Info Energie

Permanence de l'EIE

Espace Intercommunal des Services

28 Place Neuve 72800 Le Lude

9h – 16h

Réservation au 02.85.29.07.11

Vendredi 19 novembre - GSPP

Assemblée générale

Moncé en Belin

Horaire non confirmé

Samedi 20 novembre - SEPENES

Ecole Bota : botanique en cuisine

Maison des associations La Borde – Cherré-Au

14h – 17h

Dimanche 21 novembre – Grain de Pollen

Atelier « Faire et utiliser son compost »

Beillé

10h – 17h

Lundi 22 novembre – Grain de Pollen

Atelier « Cuisiner les restes »

Beillé

18h30 – 21h30

Mercredi 24 novembre - SNE

Formation outils péda de SNE – Energie/Déchets/QAI

Maison des associations – Le Mans

14h – 17h

Vendredi 26 novembre - SNE

Atelier produits ménagers

Préfecture de la Sarthe

16h30 – 18h

Samedi 27 novembre – Grain de Pollen

Atelier « Sapins de Noël en palettes »

Beillé

14h – 17h

Samedi 27 novembre – Espace Info Energie

Visite d'une Tiny House

Lieu et heure à confirmer

Réservation obligatoire auprès de l'EIE

Dimanche 28 novembre – Grain de Pollen

Atelier « Recycler les tissus et relooker »

Beillé

10h – 17h

Mercredi 1^{er} décembre - SNE
Formation comptabilité de SNE
Maison des associations – Le Mans
14h – 17h

Samedi 11 décembre – GRAINE PdL
Journée Référentiel EEDD
Pays de la Loire
Journée

Jeudi 2 décembre – Espace Info Energie
Permanence de l'EIE
Espace Intercommunal des Services
28 Place Neuve 72800 Le Lude
9h – 16h
Réservation à l'Espace Intercommunal des Services
02.85.29.07.11

Jeudi 16 décembre – Espace Info Energie
Permanence à 2 voix (EIE et Anah)
Maison des Services publics
1 Place Albert Liebault 72350 Brûlon
Matinée
Réservation à la Maison des Services publics
02.43.95.51.78

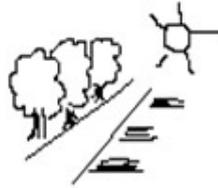
Vendredi 3 décembre – Espace Info Energie
Permanence à 3 voix (EIE, CAUE, Anah)
Maison du Département
1 Place de la République 72600 Mamers
Matinée
Réservation à la Maison du Département
02.43.31.13.20

Vendredi 3 décembre – Espace Info Energie
Permanence à 3 voix (EIE, CAUE, Anah)
13 rue Viêt 72400 La Ferté-Bernard
Après-midi
Réservation à la Mairie : 02.43.60.72.72

Lundi 6 décembre – Grain de Pollen
Atelier « Faire ses cosmétiques »
Beillé
18h30 – 21h30

Jeudi 9 décembre – GRAINE PdL
**Journée d'échanges « Changements climatiques et
disparition de la biodiversité »**
Maison du lac de Grand-Lieu - Maine et Loire
9h à 16h30

Vendredi 10 Décembre – Espace Info Energie
Permanence à 3 voix (EIE, CAUE, Anah)
Dans les locaux du CAUE
1 rue de la Mariette 72000 Le Mans
8h30 – 12h30
Réservation au CAUE : 02.43.72.35.31



Association Patrimoine d'Asnières



Sarthe Nature Environnement

Fédération Sarthoise des Associations de Protection
de la Nature et de l'Environnement

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h



10 rue Barbier - 72000 LE MANS

Tél : 02 43 88 59 48

Courriel : sarthe-nature-env@wanadoo.fr

Site Internet : www.sne72.asso.fr

Directeur de Publication : Jean-Christophe GAVALLET

Ont participé à la rédaction du 78^{ème} numéro de *La Lettre de la Coccinelle*

Chantal BLOSSIER, Edith BOULEN, Hélène BUREL-POIGNANT, Gwenaëlle DUFOUR, Richard FLAMANT, Jean-Christophe GAVALLET, Jean HENAFF, Alain LAUNAY, Amélie LELONG, Clémentine PAVILLON, Adeline ROBIC, Baptiste TRANCHANT.

Envie de faire connaître votre association et ses actions ?

Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité ?

Envoyez-nous vos articles ou propositions par courriel à sarthe-nature-env@wanadoo.fr